

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 73

DE LYON

Dimanche 13 Mars 1904

Journal Démocratique Quotidien

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Etranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

MOUVEMENT POLITIQUE

Aujourd'hui dimanche :
A 2 heures et demie, à Saint-Vallier (Drôme), salle des Variétés, conférence privée par MM. D. Gurnaud et C. Valenato, avocat.

A 2 heures, à Ranchal (Rhône), conférence politique par MM. René Jossier et G. Maillet, vice-président du G. R. N. de Lyon.

FAITS DU JOUR

D'après un journal ministériel, l'espion Martin serait rentré au ministère de la marine sous M. de Lanessan et grâce à la protection d'un député blocard du Puy-de-Dôme.

Le départ de M. Loubet pour l'Italie aura lieu le 24 avril, dans la matinée, et l'arrivée à Rome aura lieu le lundi soir, après un arrêt à la Spezzia.

L'amiral Alexeïeff a confirmé le dernier bombardement de Port-Arthur. Un torpilleur japonais et un torpilleur russe ont été coulés.

Le général Kouropatkine a déclaré que la guerre serait terminée en août et que les Russes débarqueraient au Japon.

CARNET DU DIMANCHE

Le gouvernement et sa majorité continuent à patager dans l'incohérence ; ils font de l'anarchie le mode régulier du parlementarisme. On l'a bien vu, cette semaine, pour la discussion de la loi supprimant les congrégations enseignantes. Est-ce même une discussion ? C'est une parodie de discussion ; la majorité n'ose pas, tout de trac, décréter que les congrégations enseignantes ont vécu ; elle use de l'hypocrisie, elle en abuse même ; elle permet aux orateurs de l'opposition d'émettre de timides protestations et de faire entendre de sages avis, mais au vote elle se retrouve compacte pour l'accomplissement de l'œuvre malaisante.

Je me demande, en toute sincérité, pourquoi on discute, puisque le siège de la majorité est fait. Que l'on vote donc tout de suite et que l'on extermine l'enseignement congréganiste. On nous épargnera ainsi des séances honteuses, comme celle de jeudi, séance où l'on a vu le gouvernement à la poursuite de sa majorité, et la majorité à la poursuite du gouvernement.

Voici ce qui s'est passé à cette séance remarquable, digne de la Mi-Carême. M. Colin, député d'Alger, présente et soutient, pendant une heure d'horloge, un contre-projet portant de cinq à vingt ans le délai prévu pour l'extinction de l'enseignement congréganiste. La Chambre se laisse prendre à l'argumentation de M. Colin. Que fera le gouvernement ? Cruel embarras ! S'il adopte le contre-projet Colin, il devient du coup suspect aux socialistes ; s'il le repousse, il risque d'être culbuté. Ah ! M. Combes n'avait plus la superbe assurance qu'il manifestait, l'autre jour, dans le *Figaro* ; c'était un vieux cassé, aux yeux sournois, plongé dans d'hypothétiques fossiers, que les clameurs et les imprécations de la Chambre rendaient sourd comme la diplomatie de M. Delcassé. En vain lui demande-t-on son avis, M.

Combes n'entend rien, ne voit rien, ne répond rien.

Mais l'angoisse maçonnique veillait sur le ministère ; sous les traits de M. Massé, il fait un signe, et voici M. Caillaux à la tribune. L'ex-ministre de M. Waldeck-Rousseau reprend le contre-projet Colin, mais ne porte qu'à dix ans, au lieu de vingt, le délai pour l'extinction des congrégations. J'accepte, s'écrie soudain, M. Combes, sortant de sa réserve absorbante. Mais la gauche hurle, tandis que la droite et le centre se tordent.

Que se passe-t-il ? M. Combes n'y comprend plus rien, la majorité non plus. Ce qui se passe ? M. Grousseau, l'un des rares membres de la minorité qui fasse partie de la commission des congrégations, va nous l'apprendre.

On a lu les récits scandaleux de la visite de M. Pelletan à l'arsenal de Rochefort. Il faut y revenir, car de tels faits sont symptomatiques et montrent mieux que tous les discours l'état d'anarchie où nous ont conduits cinq années de défense républicaine.

M. Pelletan, soucieux de braver l'opinion publique et, au besoin de s'imposer par la terreur s'est créé des fêtes de popularité, des bourgeois pourris. Ainsi, à Toulon, à Lorient, à Cherbourg, on le reçoit aux accents de l'*Internationale*, on le porte en triomphe aux cris de : « Vive Camille ! A bas les amiraux ! » Les drapeaux tricolores qui font la honte du passage de la bohème ministérielle se cachent, honteux, tandis que les drapeaux rouges s'enflent au vent, qu'ils encadrent le cortège pendant que la populace ivre lance au ministre non moins ivre, des appels dans le genre de : « Viens, Poupoule ! »

Il a été décidé à la Commission, dit M. Grousseau, que si la discussion prenait une tournure inquiétante, par suite du contre-projet Colin, que le délai d'exécution de la loi serait porté de cinq ans à dix ans. « Ce n'est pas vrai, s'écrie M. Combes, je ne l'ai pas promis à la Commission, mais en dehors de son enceinte. »

Cette révélation, comme on pense, a jeté la Chambre dans le plus profond désarroi, on se regarde, étonnés, tandis que M. Combes lève les bras au ciel et regarde déjà la porte de sortie.

Le ministre faisait la culbute, en effet, si M. Massé, se tournant à l'Orient et à l'Occident de la Chambre, n'avait fait des gestes cabalistiques qui ont médués MM. Caillaux et Colin et fait tomber l'opposition momentanée de blocards repentants.

Le ministre Combes est sauvé, mais on sait à quel prix, et le public connaît les marchandages qui se pratiquent dans les couloirs et les commissions. Tout est subordonné à l'existence du ministère, même les questions les plus importantes. Pour garder son marquisin, M. Combes commettra toutes les bassesses ; au besoin, il aggraverait singulièrement sa loi, comme, au besoin, il la détruirait pour mettre l'enseignement entre les mains des congréganistes !

Pourvu qu'il soit ministre ! Ce n'est point de l'exagération, c'est ce qui s'est passé dimanche dernier à Rochefort. Le ministre de la désorganisation maritime s'était rendu dans ce port pour chauffer l'enthousiasme de ses partisans et les exciter à la guerre civile, dans le cas où on le forcerait à quitter le ministère. Tandis qu'un drapeau rouge à la main, il éruclait des

insanités contre le cléricanisme, les ouvriers des arsenaux hurlaient : « C'est Camille qui'il nous faut ! Vive la Sociale ! » Enthousiasmé par cet accueil, le pitre ministériel se s'écria : « Je vous ai accordé des augmentations l'année dernière ; je vous en accorderai davantage l'année prochaine. » « Vive Camille ! Mort à Doumer ! A bas les amiraux ! » reprennent les ouvriers, décidément choqués par leur ministre.

Et M. Pelletan est rentré à Paris, triomphalement, narguant et la commission du budget, et la commission d'enquête de la marine, et « le vilain coco de l'Élysée », comme il désigne M. Loubet. Qu'on fasse mine de l'expulser, et les ouvriers des arsenaux se soulèvent !

Voilà comment, sous le règne de la défense républicaine, on se moque du pays et de la représentation nationale, comment on se visse à un fauteuil ministériel ! M. Pelletan restera ministre dans le cabinet Combes, pour la honte de M. Combes et de la majorité, impuissants devant cet être malaisant qui, non content de désorganiser nos escadres, préche la Révolution dans les ports militaires et lève lui-même l'étendard de la rébellion.

Camille DIJOU.

Notes Politiques

MARTIN ET DREYFUS

Les dreyfusards sont pris, cette fois, la main dans le sac. Ils ne pourront plus nier leurs sympathies pour les espions et les traîtres : l'affaire du fourrier de la marine Martin établit nettement leur complicité avec tous ceux qui trafiquent des secrets de la défense nationale.

Les charges les plus écrasantes sont relevées contre le sous-officier Martin. Que fait M. Pelletan ?

Il ordonne que le prévenu soit remis en liberté !

Les charges contre l'accusé sont-elles réellement sérieuses ? Les voici : On a saisi une lettre de l'attaché naval du Japon acceptant les propositions de Martin, et on a trouvé dans les tiroirs de celui-ci la liste et les adresses de tous les attachés militaires étrangers.

La femme de Martin est inculpée de complicité.

Le prince Ichijo, attaché naval du Japon, a avoué être en correspondance avec Martin.

Le secrétaire du prince est allé jusqu' dans les bureaux de l'état-major général de la marine conférer avec Martin.

Il est impossible d'exiger plus.

La trahison ou la tentative de trahison, est évidente. Encore une fois, que décide M. Pelletan après ces constatations ? Il fait remettre Martin en liberté !

Les documents que le fourrier avait à sa disposition étaient-ils importants ? Ils sont relatifs à l'éventualité d'une action commune de la France et de la Russie ; ils sont par conséquent de nature à intéresser vivement le Japon, et leur divulgation généraliserait nos opérations militaires en cas de complications.

Comment voulez-vous, après cela, que des hommes qui ont une pareille mentalité trouvent Dreyfus coupable ?

Voilà Martin ! toutes les preuves sont réunies contre lui, et le ministre s'efforce, d'abord, d'atténuer la gravité de son crime, ensuite de le déléguer !

Avions-nous tort de dire que les dreyfusards sont les amis et les protecteurs des espions et des traîtres ?

L'affaire Martin est le corollaire de l'affaire Dreyfus. C'est la suite, la conséquence naturelle de la prime accordée, depuis quelques années, à l'espionnage et à la trahison.

Encore une remarque : le fourrier Mar-

tin, accusé de trahison, avec preuves à l'appui, est relaxé. Le capitaine B..., accusé d'avoir, pendant une revue, tourné un peu vivement la tête d'un de ses hommes, est au Cherche-Midi ! — E. M.

P.-S. — On sait que trois avertissements d'honneur attendent M. Pelletan au Havre, cinq à Honfleur, quatre à Granville et six à Fécamp. Cet homme évidemment n'a pas le temps de s'occuper de la flotte et de l'armée qui lui sont confiées. Il faut être juste.

INFORMATIONS

Paris, 12 mars.
LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME. — Le *Journal* dit que le projet de visite de l'empereur d'Allemagne à Alger n'est pas confirmé.

D'autre part, d'après ce même journal, il paraît certain qu'il y a eu échange de notes entre les gouvernements à propos d'une entrevue entre M. Loubet et l'empereur, soit sur la côte italienne, soit sur la côte française.

On mande de Bremerhaven : l'empereur est parti pour la Méditerranée ce matin après avoir prêté cordialement congé du prince Henri de Prusse.

M. LOUBET EN ITALIE. — Le *Figaro* dit qu'il est à peu près certain que le départ de M. Loubet pour l'Italie aura lieu le dimanche 24 avril dans la matinée.
Le train présidentiel arriverait à la Spezzia le lundi matin. On quitterait la Spezzia à deux heures de l'après-midi, pour se rendre à Rome, où l'on arriverait dans la soirée.
Quant au retour, il aura lieu de Naples, mais il n'est pas encore arrêté s'il se fera par terre ou par mer.

CONFIANCE ET PROSPÉRITÉ. — Voici le détail des opérations des Caisse d'Épargne ordinaires avec la Caisse des Dépôts et Consignations, du 1^{er} au 10 mars 1904 : dépôts de fonds, 3.887.832 fr. ; retraits de fonds, 3.291.010 fr. Les dépôts excèdent les retraits de 596.822 fr. 50 c., ce qui donne un excédent de retraits, du 1^{er} janvier au 10 mars 1904, de 832.034 fr. 37 c.

ÉLECTION D'UN MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. — L'Académie des beaux-arts a procédé cet après-midi à l'élection d'un membre de sa compagnie en remplacement du peintre Jérôme, décédé. Au quatrième tour de scrutin, les voix se sont réparties ainsi : Carolus Duran, 20 voix, élu ; Flameng, 4 ; Collin, 1.

IL NE CRAINT PAS LE ROUGE !

« ...D'ailleurs, je ne crains pas le rouge ! » répondit M. Pelletan.
Car on lui demandait : — Est-ce vrai, ce que l'on raconte ? Avez-vous, l'autre soir, à Rochefort, saisi dans vos bras un drapeau rouge et lui adressé-voilà une harangue passionnée ?

Le ministre de la marine jura ses grands dieux, si l'on peut ainsi parler sans lui faire de peine, que non, bien sûr que non. Mais, tout de suite, il redoula que cette dénégation formelle parût blessante pour le drapeau rouge, si cher aux camarades. Et c'est alors qu'il ajouta : — D'ailleurs, je ne crains pas le rouge !

Réticence inutile. Personne ne soupçonnait M. Pelletan d'une telle phobie.

Quelle gêne ne serait-ce pas pour lui, dans les banquets, festivals et vins d'honneur, s'il craignait le rouge ! Il y a des bourgeois superbes et de fins bourgeois. Alors, quel plus de chaleur communicative ? Du petit bleu ! M. le ministre ne craint pas le rouge.

UN DRAME A VIENNE

Vienne, 12 mars.

Le comte Georges-Napoléon Czaky, vice-secrétaire dans le ministère hongrois, a tiré, à sept heures du soir, deux coups de revolver sur une jeune dame qui passait dans la Ringsgrasse, la blessant grièvement à la partie supérieure de la cuisse gauche et à la poitrine.

La victime est la femme d'un M. Brabetsky qui se trouve à Vienne en voyage d'affaires.

Interrogé, le comte Czaky a déclaré que sa seule intention était de tuer quelqu'un, et qu'il ne connaît nullement la femme qui est devenue sa victime.

Il a refusé de répondre à toutes les autres questions, de sorte qu'il est très difficile de porter un jugement sur les motifs de son acte.

La Guerre Russo-Japonaise

LE BOMBARDEMENT DE PORT-ARTHUR

Une dépêche de l'amiral Alexeïeff. — Un torpilleur russe et un torpilleur japonais coulés. — Les pertes en hommes. — Déclaration intéressante du général Kouropatkine. — Les opérations sur le Yalou. — Dépêches diverses.



Général PFLUGG
Chef d'Etat-Major à Port-Arthur

LE BOMBARDEMENT DE PORT-ARTHUR

DÉPÊCHE OFFICIELLE DE L'AMIRAL ALEXEIEFF. — LES PERTES RUSSES

Saint-Petersbourg, 12 mars.

On a reçu cette nuit le télégramme officiel suivant de l'amiral Alexeïeff au tsar, daté de Moukden, 11 mars :

« L'amiral Makharoff, commandant de la flotte, mande de Port-Arthur, en date du 10 mars, que les six torpilleurs qui ont poussé une reconnaissance au large, dans la nuit du 10, et parmi lesquels quatre étaient sous le commandement en chef du capitaine Matoussovitch, se sont rencontrés avec les torpilleurs ennemis, suivis de croiseurs.

Il s'en est suivi un vif engagement, au cours duquel le torpilleur *Vlastny* a lancé une torpille qui a coulé l'un des torpilleurs ennemis.

« En regagnant le port, le torpilleur *Stereguschitchi*, commandé par le lieutenant Sergueïeff, a reçu des avaries. Sa machine étant démontée, ce torpilleur a failli sombrer. A huit heures du matin, cinq torpilleurs sont rentrés dans le port.

« Lorsque la position critique du *Stereguschitchi* est devenue évidente, j'ai hissé mon pavillon au *Novik* et je me suis rendu, avec ce navire et le *Bayan*, au secours du vaisseau en détresse. Mais, cinq des croiseurs ennemis entourant notre torpilleur et l'escadre des cuirassés japonais approchant, je n'ai pu réussir à sauver le *Stereguschitchi*, qui a sombré.

« Une partie de l'équipage a été faite prisonnière et une autre partie noyée.

« A bord de nos navires qui ont pris part à l'attaque de la nuit, un officier a été grièvement blessé et trois autres légèrement. Deux soldats ont été tués et dix-huit blessés.

« A neuf heures, quatorze des navires ennemis, réunis devant Port-Arthur, ont commencé un bombardement, avec les canons de gros calibre de leur escadre de cuirassés à longue portée. Le bombardement s'est prolongé jusqu'à une heure de l'après-midi.

« Le nombre des obus de douze pouces lancés par l'ennemi est évalué à cent cinquante-quatre. Nos navires



Amiral STACKELBERG
Commandant de Port-Arthur

n'ont reçu que des avaries insignifiantes et sont tout prêts à reprendre la lutte.

« Les pertes sont de un officier légèrement blessé, un soldat tué, quatre soldats blessés. Les projecteurs électriques de nos cuirassés ont éclairé la mer de la façon la plus saisissante.

« Plusieurs fois pendant la nuit, les coups de feu isolés des batteries ont obligé les torpilleurs ennemis à se retirer. »

« Dès le début du bombardement, les canons de la forteresse ont répondu au feu de l'ennemi. Les équipages de tous les navires ont fait preuve d'un remarquable sang-froid : dans les entrepôts, les travaux habituels suivaient leur cours, bien que les projectiles, tombant entre les navires, les couvrirent d'éclats. Un bombardement à une telle distance doit être considéré comme inefficace. On assure qu'on a perçu des dégâts importants sur le croiseur japonais *Takassago*, mais il a été impossible de les préciser à cause de la distance qui était de cinquante encablures. Un certain nombre de projectiles étaient lancés à la distance de douze kilomètres. »

LES DÉGATS EN VILLE
Port-Arthur, 12 mars.

C'est la nouvelle ville qui a le plus souffert du bombardement qui a eu lieu hier.

Un obus a éclaté à huit toises de la maison de l'ancien baron Sidoriski. La femme du colonel baron Frank, qui se trouvait chez l'avocat, a été recouverte de débris.

Sa fille a eu la tête enlevée. M. Sidoriski a été presque assommé et n'a repris connaissance qu'au bout d'un certain temps.

Une demoiselle Valeritch a reçu une large blessure au sein droit. Elle est morte à l'hôpital, après d'horribles souffrances. Un Chinois a été tué et une coolie et quelques Chinois ont été blessés. Deux wagons ont été endommagés à la gare.

Le général Stoessel, commandant de la place et son état-major, qui étaient près d'une batterie, se sont trouvés au milieu d'une pluie de débris d'obus, mais ils n'ont pas été blessés. Le lieutenant Wakine a été contusionné sur la Montagne d'Or et un soldat y a été blessé. Des tirailleurs du 27^e régiment ont été également blessés sur le rocher où est le projecteur électrique, dans la nouvelle ville.

On a vu distinctement qu'un cuirassé japonais a été atteint par un projectile et s'est ensuite éloigné lentement. La canonade était extrêmement vive. Elle a cessé

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »
13 Mars 1904 (22)

LES BATAILLES DE LA VIE

LE MAÎTRE DE FORGES

PAR

Georges OHNET

VI

Sous le regard de la jeune fille Philippe était resté incrédule. Ses pieds semblaient avoir pris racine dans le sol. Profondément troublé, il tenta d'échapper à l'examen hostile de ces yeux. Il voulait faire deux pas vers le marquis, qui causait avec Suzanne, afin de se rattacher à quelqu'un qui lui fut bienveillant ; il ne le put pas. Il teta machinalement un regard sur sa personne, et brusquement il se vit lourd, commun et indigent. Avec deux heures amertume, il se compara aux deux jeunes gens qui marchaient devant lui, dans la grâce libre et simple de leurs vêtements du bon faiseur, et sa redingote de drap noir d'une coupe provinciale lui parut hideuse. Il pensa qu'il devait être grotesque, avec son chapeau de haute forme à la main, et il souffrit horriblement. Il eût, dans ce moment-là, donné dix

ans de sa vie pour être vêtu, et avoir l'air dégaïté, comme le baron et Octave. Il se dit que jamais Claire ne pourrait oublier l'aspect sous lequel il s'était présenté pour la première fois à elle et que, pour toujours, il resterait dans l'esprit de la jeune fille un souvenir qui lui serait défavorable. Il mesura là nettement la distance qui existait entre mademoiselle de Beaulieu, même ruinée, et le maître de forges de Pont-Avesnes. Et, avec un profond désespoir, il se reprocha d'avoir été assez fou pour lever les yeux plus haut que son ambition ne pouvait jamais espérer atteindre.

La voix d'Octave l'arracha à son étourdissement.

— Mon cher monsieur Derblay, nous avons ici quelqu'un qui, sur la question industrielle, pourra vous tenir tête, dit le marquis ; c'est mon cousin, M. le baron de Préfont, un savant...

— Dites un homme d'études, mon cher Octave, interrompit avec douceur le baron. Le champ de la science est trop vaste pour que j'aie une autre prétention que celle d'en avoir exploré une toute petite partie...

Philippe, revenant à lui, chercha des yeux mademoiselle de Beaulieu. Gracieuse et lente, elle s'était éloignée et marchait le long de la terrasse aux côtés de la baronne. Du bout de son ombrelle de soie rouge, elle frappait machinalement les fleurs d'un rosier grimpaçant, qui enlaçaient ses rameaux aux balustrades de pierre.

— Ce n'est pas la première fois, dit-il, que j'entends prononcer le nom de M. de Préfont.

Et comme le baron faisait un geste de protestation polie :

— Monsieur n'est-il pas l'auteur d'un très considérable travail sur la cémentation ? Je me suis beaucoup occupé moi-même de cette importante question, et j'ai lu avec la plus vive curiosité le Mémoire que vous avez adressé à l'Académie des Sciences.

— Oh ! oh ! baron, s'écria gaiement Octave, vous ne vous attendiez pas à être si connu dans nos montagnes ?... Allons ! vous êtes en route pour la célébrité, mon bon, votre nom a pénétré jusqu'au fond des campagnes, et à votre vieille devise : *Fortis gladio, il faut ajouter et penna*. Et ne croyez pas que je me moque de vous... Je vous imiterais, si j'en étais capable...

Mais le baron avait bien soulevé de ce que pouvait dire le marquis ! Ravi de rencontrer un auditeur en état de le comprendre, il s'était lancé dans une dissertation très ardue sur la façon de fonder l'acier. Et l'intervention de la baronne elle-même ne l'aurait pas détourné de son sujet. Sa raideur anglaise avait fait place à un laisser-aller plein d'expansion. Il tapait dans ses mains, en imitant le bruit des machinements, pour appuyer sa démonstration. Et animé, gesticulant, il avait pris M. Derblay par le bras, comme pour être bien sûr que celui-ci ne lui échapperait pas.

Mais Philippe n'avait nulle envie de se soustraire à l'envahissante familiarité de son interlocuteur. Bien au contraire, il

le poussait, heureux de trouver un allié imprévu dans cette maison, où il se sentait si mal à l'aise. Et le baron allait, enchanté, parlant d'abondance et appelant déjà Philippe : mon cher monsieur, ce qu'il n'eût certes pas fait pour tout autre, au bout de trois mois de relations suivies.

Mais, en un instant, leur commune préoccupation scientifique les avait rapprochés et liés, comme deux francs-maçons qui ont échangé mystérieusement des signes en se touchant la main.

— Et vous extrayez vous-même le minerai ? Comme votre exploitation doit être intéressante ! disait le baron. Il faudra que je descende à Pont-Avesnes, demain matin, pour que vous me fassiez visiter vos ateliers. Vous devez occuper beaucoup de monde ?

— Deux mille ouvriers.

— C'est admirable ! Et combien de hauts-fourneaux ?

— Dix qui n'ont éteint jamais leurs feux d'un bout de l'année à l'autre. Vous verrez mon marteau-pilon. Il pèse quarante mille kilos et se manœuvre avec une telle précision que vous le feriez descendre sur un œuf, et le toucher, sans casser la coque.

Mais avec un pareil instrument, vous pouvez faire concurrence au Creusot lui-même ?

— Parfaitement, et nous faisons en petite ce qu'il fait dans des proportions immenses.

— Mon cher monsieur, c'est une bonne fortune pour moi de vous avoir rencontré, s'écria joyeusement le baron. Je voulais partir à la fin de la semaine avec

la baronne, pour aller en Suisse, mais au diable le voyage !... Je reste, vous comprenez bien ?... Nous allons faire des expériences... Avez-vous un laboratoire ? Oui ! Vous êtes chimiste ? Parfait ! Vous êtes un des hommes les plus agréables que j'aie encore rencontrés.

Et prenant Philippe par le bras, le baron commença à arpenter la terrasse.

— Ah ça ! qu'a donc mon mari ? dit la baronne, en s'approchant de Claire.

— Il a, ma chère cousine, rérondit gaiement Octave, qu'il est parti sur son dada favori, prenant en croupe M. Derblay.

— Eh bien ! Ils vont aller loin comme ça, si on n'arrête pas le baron.

— Et pourquoi l'arrêterait-on ? fit le marquis. Est-ce que vous trouvez mauvais cette confraternité de M. Derblay et de Préfont ? Votre mari, ma chère amie, descendant des preux, incarne dans sa personne dix siècles de grande guerre. M. Derblay, fils d'industriels, représente un siècle unique, celui qui a produit la vapeur, le gaz et l'électricité. Et je vous avoue que, pour ma part, j'admire beaucoup le bon accord soudain de ces deux hommes, qui confondent, dans une intimité née d'une mutuelle estime, ce qui fait un pays grand entre tous : la gloire dans le passé et le progrès dans le présent.

— Octave, mon ami, dit la baronne, on voit que vous êtes avocat : vous parlez très bien. Mais pour le fils de votre père, laissez-moi vous dire que je vous trouve un peu démocrate !

— Eh ! cousin, reprit en riant le jeune homme, la démocratie nous envahit. Je

chons de constituer une aristocratie dans la démocratie même. Pour y arriver, prenons la médiocrité comme niveau, et au-dessus d'elle, mettons tout ce qui aura du mérite. Nous fonderons ainsi l'aristocratie du talent, la seule qui soit digne de succéder à l'aristocratie de naissance.

D'ailleurs, en agissant ainsi, nous ne ferons qu'imiter ce que firent nos ancêtres. Vous figurez-vous que les fondateurs de nos maisons étaient nés nobles ? Ce fut leur courage qui fut la cause de leur élévation au-dessus des autres hommes.

Le premier des Préfont s'appelaient tout simplement Gaucher, ce qui, sans doute, ne l'empêchait pas d'être adroit, car il passa pour avoir été un rude soldat. Anobli par ses faits d'armes et enrichi par son butin, il prit le nom de sa terre en revenant de Palestine. Et c'est par la grâce du capitaine Gaucher, ma chère, que vous êtes baronne. Pourquoi donc dénierions-nous aujourd'hui à des hommes, qui valent peut-être votre aïeul, le droit de sortir du commun ? Jadis on disait : Honneur aux plus braves ; maintenant disons : Place aux plus intelligents !

— Bien pensé et bien parlé, monsieur le marquis, et je prie madame la baronne de m'excuser, si je me prononce contre elle, dit un voix sonore derrière un massif.

Et Bachelin, très rouge, le chapeau à la main, sa serviette bourrée de papiers sous le bras, comme d'habitude, apparut au coin de la terrasse.

(A suivre.)

LA VIE LYONNAISE

LE BAL MILITAIRE

Le grand bal militaire, offert chaque année par les officiers de la garnison de Lyon, par les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, a eu lieu hier, dans les salons Monnier, place Bellecour, avec un éclat merveilleux.

On doit reconnaître que depuis que M. le maire de Lyon a refusé aux officiers les salons de l'Hôtel de Ville, le bal n'a rien perdu de son éclat. Seuls, les commerçants ont perdu de leurs recettes. Mais M. Augagneur n'a cure de ces détails. Les électeurs le souligneront peut-être, quand le moment sera venu.

Les salons Monnier ont été décorés d'une façon splendide avec des trophées d'armes, des cartouches et des drapeaux. Aussi devons-nous en féliciter les dévoués organisateurs, le général d'Aprilly, frère du peintre si connu, adjoint au commandant de la place, et le lieutenant-colonel de Balthazier, président du Cercle de la place de la Charité, le commandant Barbier, le capitaine Girolami, du 2^e Macker, du 9^e Gaudot, de la direction d'artillerie, Dianoux, du génie, Bourlot, du 2^e dragons, Morel, Allardière, Dutey, les lieutenants Sorlin, du 157^e, Luya, du 7^e cuirassiers, Sargnon, Neyret, lieutenant Rouhier, médecin-major Housset, de l'école de Santé, l'officier d'administration Brunau, enfin toute la pléiade de dévoués commissaires du bal, qui se sont multipliés pour recevoir les invités avec tant de courtoisie.

La façade du restaurant Monnier éblouit de mille feux électriques. Les cuirassiers en grande tenue forment la haie dans le grand vestibule, dont l'entrée est gardée par deux canons, entourés d'arbres verts. L'effet décoratif est merveilleux. Les musiques du 98^e, chef M. Leroux, et du 157^e, chef M. Laborde, vont, pendant toute cette belle nuit, entraîner à la danse la foule brillante des invités. Aux dames, voici le ravissant carnet de bal qui s'échange dans les plus modernes; les officiers se multiplient autour de nos élégantes et les uniformes se mêlent aux plus ravissantes toilettes, encadrant de superbes épaules.

Bientôt arrivent M. le général de Lacroix, gouverneur de Lyon; M. le Préfet du Rhône et Mme Alapetite; les généraux Montagne, Pistor, Oudard, Vieillard, Morel, Parisot, Stopier, lieutenant général; Claudot, Richard, Boisson, du service de santé; les colonels Oulier, chef d'état-major, Akermann, de la gendarmerie; Cupet, du 157^e; Desbordes, du génie; Domenech, du recrutement; de la Masselière et Desprez, du 2^e dragons; de Serrière et de la Giclais, du 7^e cuirassiers; Grain, lieutenant.

Puis c'est la foule élégante des officiers de toutes armes et les invités du cercle. Nous remarquons MM. les consuls Million du Portugal; Liddell d'Angleterre; Buffaud, du Guatemala; Arnaud, de Grèce; Bull du Mexique, en uniforme de lieutenant de cavalerie.

La fête obtient un succès splendide. Bientôt les buffets seront pris d'assaut. Enfin jusqu'au jour c'est le même entrain; la même gaieté où se dépense notre jeunesse militaire.

Les pauvres et les petites filles des soldats en recueilleront tout le bénéfice.

Fr.

On sait qu'une décision ministérielle a prescrit qu'en 1904, dans les 14^e et 15^e corps d'armée, un lieutenant par bataillon de chasseurs et deux lieutenants par régiment des brigades régionales devraient être détachés à Briançon, du 5 janvier au 5 mars, pour y suivre un cours spécial de shiours, organisé par le 159^e régiment d'infanterie.

Il nous a paru intéressant de donner quelques détails sur ce nouvel exercice qui tend de plus en plus à devenir sportif.

Mais nous devons mettre en garde contre toute exagération les partisans du ski norvégien pittoresquement surnommé la bicyclette de neige, et que certains enthousiastes voudraient, à tort, substituer à la raquette.

Depuis leur création, nos bataillons alpins ont été munis, à raison d'une dizaine par compagnie, de raquettes formées d'un cadre en bois garni d'un réseau de cordes. La raquette peut s'adapter à des pieds de toutes les chaussures. Confiée aux hommes placés en ligne de colonne, elle leur permet de laisser la neige progressivement et d'ouvrir une piste à tout un bataillon. Aucune vitesse de marche à espérer par l'emploi de la raquette, mais la possibilité de gravir les pentes, que la neige soit molle ou non, et l'avantage d'utiliser ce patin dans toutes les formations et pour n'importe quel sorte de terrain.

La raquette doit donc demeurer en service dans nos unités alpines, parce qu'elle est de toute première importance et d'exigence aucun apprentissage, quant au ski, tout comme la bicyclette en pays plat, il constituera un bon exercice, un sport pratique et devra être donné aux sports écoliers, troupiers, sélectionnés et dûment entraînés. Il leur permettra de faire certaines reconnaissances rapides, d'acquiescer l'endurance, le coup d'œil, le sang-froid, toutes qualités si précieuses pour nos alpins.

PROGRAMME DES EXERCICES EN 1904

Le concours national de tir devant occuper le Stand de garnison à partir du milieu de mai, les séances d'exercices de la société seront interrompues le dimanche 20 mars; elles se succéderont dans l'ordre: 20, 27 mars, tirs à 100 mètres; 4, 11 avril, tirs à 200 mètres; 24 avril, 1^{er} mai, tirs à 300 mètres; 8 mai, tirs sur silhouettes fixes à 200 mètres; 15 mai, concours réglementaire.

Tous ces tirs seront exécutés avec le fusil modèle 1886, pour lequel les sociétés recevront 120 cartouches gratuites. Les officiers, membres donateurs, élèves de l'école de Santé, sous-officiers et soldats armés du revolver recevront, en outre, 20 cartouches pour cette arme.

Des cibles seront réservées à un concours mensuel au fusil, au revolver et au tir réduit (système Bonnet) ainsi qu'à des tirs d'essai à 25 centimes la série sans classement.

École de Tir. — Les jeunes gens exercés débiteront par le tir réduit. Un sous-officier surveillera leurs tirs et leur enseignera les positions du tireur, le pointage et la charge.

Inscriptions. — Sauf les officiers et les donateurs versant 5 francs par an, les sociétaires ne payent aucune cotisation. Les inscriptions sont reçues gratuitement sur présentation du livret militaire ou de l'autorisation des parents et du bulletin de naissance pour les jeunes gens n'ayant pas tiré au vu.

Après. — Sur le petit nombre de séances les sociétaires devront redoubler d'assiduité pour brûler leurs cartouches gratuites. L'autorité militaire, qui encourage et soutient les sociétés de tir, tient grand compte de celles assidûment dans l'examen des demandes de sursis émanant de réservistes ou de territoriaux pouvant justifier qu'ils fréquentent les exercices.

Le stand est desservi par le tramway de Croix-Luizet partant de la place des Cordeliers toutes les 20 minutes.

CHRONIQUE DES BOULES

Boule Clubs-Voltaires. — Dimanche, 20 mars, à une heure de l'après-midi, concours à trois boules par joueur. Prix d'inscriptions: 10 fr. 50.

Jeu Jannard. — Aujourdhui, à midi et demi, concours entre sociétaires, au siège, 19, rue de Gerland.

Jeu Milletot. — Aujourdhui à midi, concours de 16 quadrettes à 6 francs au jeu Milletot. 27, cours Charlemagne.

La boule Tricolore. — Aujourdhui, à six heures du soir, réunion générale au siège, café Peyraud, route de Vienne, 79. Questions importantes à traiter. Prière d'être exact.

La boule Ferraris. — Aujourdhui, à 7 h. 1/2 du matin, concours entre sociétaires au boulevard Saint-Jean, rue Bellecour.

Boule du Clos Gambetta. — Aujourdhui, à midi et demi, concours entre sociétaires, au siège social, rue Henri Gazel, cours Gambetta, 66 et place de l'abondance. Très nombreux prix en nature. A l'issue du concours, casse-croûte entre sociétaires.

Caluire. — Jeu Vicard. — Aujourdhui, à une heure, concours de seize quadrettes à 6 francs au jeu Vicard, à Caluire. Prix par partie et par équipe: 3 fr., 6 fr., 10 fr., 25 fr. Les perdants de la première partie recevront un saucisson.

Oullins. — Jeu Rolando. — Aujourdhui, à huit heures du matin, concours deux contre deux au jeu Rolando, à la Salette d'Oullins, 32 séries.

Boule Demi-Lunette. — Dimanche dernier, cette Société donnait, à son siège, café Berger, son premier concours mensuel. Ce tournoi a obtenu un franc et légitime succès.

Le championnat a été remporté par la quadrette Glas, Lebourgeois, Bouchard, et Bouchard. A 7 heures du soir, bon nombre de sociétaires étaient réunis et prenaient part à un casse-croûte offert par la Société.

Le concours était présidé par M. Brante, président honoraire.

Boules. Pauvre Fou

Sur un tramway. — Les conséquences de la guerre russo-japonaise. — Le cousin du tsar

Un tramway de la ligne Cordeliers-Croix-Luizet arrivait, hier après-midi, à la station de la place des Charpennes, lorsque, soudain, un individu âgé d'une quarantaine d'années, qui était monté dans la voiture à l'arrêt de la place de la Bascule, se précipita sur la plate-forme, saisit le bras du wattman et s'écria, en désignant le conducteur:

— Je te reconnais... C'est le général Yamagata, mon ennemi mortel, il va nous faire canonner.

A ce moment le tramway se mettait en marche. Le voyageur, en sautant à terre, tomba si malheureusement qu'il ne put se relever.

Transporté dans une pharmacie; il reçut des soins; comme le pharmacien lui demandait son nom, il répondit:

« Je suis le cousin du tsar, et je ne te permets pas, humble poscur de sanguisus, de m'interroger; retire-toi, ou je te fais fusiller ».

Une carte de visite trouvée sur le malheureux fou, a permis d'avertir sa famille.

Incendie à Oullins

Rue Diderot. — 15.000 fr. de dégâts

Un incendie qui, très rapidement, menaça de prendre de grandes proportions s'est déclaré hier soir, vers 9 heures, rue Diderot, 2, à Oullins.

A cette adresse se trouvent deux immeubles appartenant à M. Bélier et occupés, le premier par les écuries, ateliers et magasins à fourrage de M. Marty, marchand de chevaux et marchand-ferrier, et le second par les entrepôts de M. Bertholet, marchand de charbons.

C'est dans les écuries de M. Marty que le feu s'est déclaré. Les employés du marchand de chevaux étaient partis depuis un quart d'heure environ, lorsqu'une gerbe de flammes jaillit brusquement au-dessus de la toiture du bâtiment.

Un voisin, M. Lemay, qui habite au numéro 4 de la rue Diderot, aperçut le premier le sinistre et donna l'alarme.

Déjà, les granges où se trouvait emmagasiné une grande quantité de fourrages, flambaient.

De dévoués citoyens organisèrent aussitôt les premiers secours, bientôt aidés par les pompiers de la section d'Oullins, sous les ordres de leur chef, M. Chataignier.

On réussit à sauver trois chevaux enflammés dans l'écurie et à mettre à l'abri trois voitures appartenant à M. Marty.

Un instant la panique fut très vive parmi les habitants des maisons voisines qui commençaient à démolir. Les flammes, en effet, faisaient rage et l'incendie gagnait les entrepôts de M. Bertholet.

Les vastes entrepôts de la fabrique d'huile de M. Assada étaient également menacés.

Dependant M. Lemay avait téléphoné aux pompiers de Lyon qui ne tardèrent pas d'arriver avec une pompe à vapeur sous les ordres du commandant Perrin.

Vivement attaqué le feu diminuait bien-

L'ESPIONNAGE A LA MARINE

M. de Lanessan ou M. Pelletan? — Quelques explications. — Martin à l'instruction. — L'étouffement.

Paris, 12 mars. LES RESPONSABILITÉS

La grave affaire du ministère de la marine n'est encore, à ce qu'il semble, qu'à des débuts; mais elle a provoqué, en attendant la suite, une grande agitation rue Royale.

On a vu que la première version officielle affirmait qu'il s'agissait seulement d'une histoire de pertes de jeu aux courses.

Cette affirmation, si naïve dans son impudence, n'était pas en réalité pour Paris, où l'on savait les faits connus de plusieurs personnes, mais à l'usage de la province, qu'on voulait empêcher de s'émouvoir, plus encore qu'elle ne l'est, de la situation de notre marine.

On a bien voulu ensuite changer de tactique et se laisser aller à quelques aveux. D'autres suivront-ils? Saurions-nous quel est de ceux qui se prétendent le « bras droit » de M. Pelletan, celui qui a été le protecteur du fourrier Martin?

Chacun cherche, au ministère, à échapper à une responsabilité dont on sent la gravité. Les explications officielles qui sont données à ce sujet devront bien, un moment ou l'autre, avoir un caractère public, pour que le contrôle en puisse être fait. Peut-être saura-t-on alors exactement si l'incident d'aujourd'hui n'est pas la suite d'un plus ancien.

N'y a-t-il pas, en effet, une autre histoire de fourrier qu'on a eu soin de tenir secrète, et à quelques mois à peine, secrète comme les documents qu'il aurait communiqués à l'Angleterre, en les portant lui-même de l'autre côté de la Manche?

M. Pelletan qui, en prenant un portefeuille, n'a pas voulu, pour rester lui-même, acquiescer à une telle admission de culpabilité, a, la une mission de mener à l'époque où il lui sembler plus naturel maintenant.

Loïn de se calmer après cette première et sévère sortie, le justicier poursuit: « Tout le monde, y compris assurément M. le ministre de la marine, sera d'accord avec moi pour reconnaître de tels scandales, qu'il ne surfit pas d'une circulaire, qu'il faut des mesures de répression nettes et fermes. Il faut, monsieur le ministre, permettez-moi de le dire, une opération de nettoyage antispéciale et microbicide dans vos bureaux. Si vous sachiez ce qui se passe dans vos bureaux... »

Et M. Pelletan ajoute: « Comment voulez-vous que ceux qui ont véritablement le zèle du bien public n'aient pas le désespoir au cœur et ne se sentent pas les bras cassés, quand ils voient avancer ainsi les derniers des rastaquouères et des aventuriers, et se faire passer devant la tête des serviteurs les plus méritants? »

Or, on sait que le fourrier Martin est le protégé d'un des plus gros bonnets de la rue Royale.

M. de Lanessan pourra, à son tour, faire entendre à son successeur quelques durs vérités.

MARTIN ET M. DE LANESSAN

Le Gil Blas publie des renseignements desquels il résulte que le fourrier Martin avait été appelé à servir à l'état-major de la marine sous le ministère de Lanessan, sur les recommandations d'un député du Puy-de-Dôme, d'où Martin est originaire.

Il a été affecté à la troisième section par le contre-amiral Marquer, dont la nomination comme chef d'état-major est due à M. de Lanessan. Les protecteurs de Martin, ajoute le Gil Blas, ne doivent donc pas être cherchés parmi les ministres de M. Pelletan, auquel il est totalement inconnu. Il paraît au contraire, avec évidence que c'est aux collaborateurs de M. de Lanessan que doit remonter la responsabilité de sa présence à Paris.

QUELQUES DECLARATIONS

La Liberté a interviewé un des principaux fonctionnaires de l'ancien cabinet de M. de Lanessan que l'on a accusé d'avoir introduit Martin dans les bureaux du ministère.

Je puis vous affirmer, a déclaré ce fonctionnaire, que M. de Lanessan et ses collaborateurs immédiats ont eu pour principe invariable de laisser le chef de l'état-major libre de choisir à son gré les scribes et plantons que le service des équipages de la flotte et de son service, avait tenu, par conséquent, à n'intervenir en rien dans le choix du personnel des bureaux de l'état-major. Si, depuis, on a dérogé à cette règle, on a eu tort.

L'ancien chef d'état-major de la marine, l'amiral Marquer, également mis en cause, ne connaît pas Martin; il a signé sans aucun doute la nomination du fourrier.

Je vais laisser, dit-il, les chefs de sections de l'état-major choisir à leur gré les scribes dont ils avaient besoin. Je signais les pièces que l'on me présentait sans même prendre garde aux noms qui y étaient portés, car, ajoute l'amiral, je suppose que vous n'imaginez pas le tour que jouait le chef d'état-major de bureau en bureau, pour y passer l'inspection des expéditionnaires ou des plantons, que les chefs dans lesquels il a toute confiance peuvent être appelés à utiliser. Si, quel qu'un de l'entourage de M. Pelletan, a alors intrigué pour faire accepter le second maître plutôt que tel autre, ce qui se peut, cela s'est fait en dehors de moi et je ne saurais rien dire à ce sujet.

On a dit que c'est grâce à la protection de M. Bony Cysterne, député du Puy-de-Dôme, que Martin était entré au ministère de la marine. A ce propos M. Bony-Cysterne déclare que son nom n'est intervenu à Martin, fils du fermier des propriétés qui lui possédait à Saint-Cirgues.

Martin était, dit M. Bony-Cysterne, entré dans la marine grâce à un officier auquel je n'avais fait connaître par l'intermédiaire de Mme la comtesse de Missiery, morte il y a quelques années. En 1890, Martin m'écrivit de Toulouse et me demanda de faire la demande dans les bureaux de la rue Royale et lui transmis sa demande à M. de Lanessan avec une simple apostille. Voilà tout.

L'INSTRUCTION

M. Hamard s'est rendu au bureau de poste de la rue Boissy-d'Anglas, situé, dans le secteur du ministère de la marine et le secrétaire du ministère que Martin s'était fait adresser poste restante.

De son côté, M. Cail, juge d'instruction, a fait venir à son cabinet un traducteur italien, auquel il a soumis quelques documents saisis au cours des perquisitions opérées au domicile de Martin.

Le premier interrogatoire de fond des inculpés aura lieu mardi ou mercredi au plus tard.

L'Echo de Paris dit que ni Martin, ni sa femme n'ont été interrogés hier. Martin a été interrogé par le juge d'instruction. Il a reçu la visite de sa femme, à laquelle il a affirmé son innocence. Le premier interrogatoire de Martin aura probablement lieu aujourd'hui.

L'Echo de Paris ajoute que lorsque l'enquête a été ordonnée sur les faits et gestes de Martin, on a fouillé dans son tiroir et dans son sous-main, où l'on a découvert des notes confidentielles et des copies de documents de mobilisation, mélangées avec des paris aux courses, des listes de chevaux, etc.

Le Petit Parisien dit que l'on est convaincu qu'il y a eu un intermédiaire entre le fourrier Martin et l'attaché naval japonais. On recherche activement cet individu. Le parquet est persuadé que c'est l'attaché naval japonais qui, le premier, sur des indications qui lui ont été fournies, a songé à Martin et lui a fait faire des avances.

Les Débats disent que ce matin, Martin a été extrait de la prison de la Santé et amené au service de la Santé. Il a été conduit par deux inspecteurs devant M. Cail, juge d'instruction, dans le cabinet duquel il a été rejoint par son défenseur, M^e Lavollée.

En présence de Martin et de son avocat, le juge d'instruction a ouvert les scellés et procédé à l'examen des pièces qui y étaient contenues. Martin a protesté contre l'accusation dont il était l'objet et s'est prétendu victime de manœuvres malveillantes. A midi, Martin est revenu au service de la Santé où il a déjeuné; il a été gardé à la disposition du juge d'instruction.

AUTREPOIS... AUJOURD'HUI...

Un discours de M. Pelletan en 1900

Il fut une époque où M. Camille Pelletan, plein d'une patriotique angoisse, appelait l'attention du pays sur une affaire d'espionnage à beaucoup près moins importante que celle dans laquelle est compromis le fourrier Martin.

A la date du 7 mars 1900, l'adversaire systématique de tous les ministres de la marine flétrissait en un verbe tragique « la coupable imprévoyance » de l'un de ses prédécesseurs.

Lorsque éclata l'affaire Philipp, M. Pelletan bondit à la tribune et émaila le Journal Officiel de ses accents indignés. Feut-être ne se souvient-il point de sa propre déclamation. Nous la lui rappellerons aujourd'hui, d'autant plus volontiers qu'elle forme le plus excellent des réquisitoires contre sa propre gestion.

« Il s'est formé, disait-il, à l'ombre de ce qu'on appelle la flotte de la rue Royale, toute une petite industrie armée en corsaire qui va piller certaines affaires financières. On croit que l'argent arrive en amie; elle vient reprendre la vieillesse industrielle des naufrageurs et rétablir à son profit le droit d'épave. »

Plus loin: « Je trouve bizarre que les ministres les moins faits pour s'entendre puissent se succéder rue Royale et qu'un petit groupe, restant indemne, continue ses opérations. »

Ce qui paraissait bizarre à M. Pelletan à l'époque doit lui sembler plus naturel maintenant.

Loïn de se calmer après cette première et sévère sortie, le justicier poursuit: « Tout le monde, y compris assurément M. le ministre de la marine, sera d'accord avec moi pour reconnaître de tels scandales, qu'il ne surfit pas d'une circulaire, qu'il faut des mesures de répression nettes et fermes. Il faut, monsieur le ministre, permettez-moi de le dire, une opération de nettoyage antispéciale et microbicide dans vos bureaux. Si vous sachiez ce qui se passe dans vos bureaux... »

Et M. Pelletan ajoute: « Comment voulez-vous que ceux qui ont véritablement le zèle du bien public n'aient pas le désespoir au cœur et ne se sentent pas les bras cassés, quand ils voient avancer ainsi les derniers des rastaquouères et des aventuriers, et se faire passer devant la tête des serviteurs les plus méritants? »

Or, on sait que le fourrier Martin est le protégé d'un des plus gros bonnets de la rue Royale.

M. de Lanessan pourra, à son tour, faire entendre à son successeur quelques durs vérités.

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER

Paris, 12 mars.

La commission des crédits a entendu le directeur des railways au ministère des travaux publics sur les projets de rachat de l'Ouest et les négociations avec l'Ouest et l'Orléans.

Le directeur fit connaître que les négociations n'ont pas encore abouti. Le ministre compte hâter la solution en attendant le dépôt du projet de convention annoncé par le gouvernement.

M. Klolz a été autorisé à préparer pour la rentrée de Pâques les éléments de son rapport sur les motions relatives au rachat de l'Ouest.

L'accord est complet avec l'Ouest, en principe, sur les lignes à céder et il ne reste plus qu'à déterminer entièrement les bases financières de l'accord; par contre, avec l'Orléans, il y a désaccord sur la question de savoir s'il y aura échange ou cession et sur la question des lignes à rétrocéder. Ce désaccord avec l'Orléans retarde toutes les négociations.

La maladie de M. Maréjols ajoute encore à ce retard, et ce n'est qu'après Pâques que la commission pourra être saisie du projet de convention.

Petites Nouvelles

Paris, 12 mars.

Le grâce de Spano. — Le président de la République a signé un décret commuant en travaux forcés à perpétuité, la peine de mort prononcée par la Cour d'assises de la Seine contre l'ouvrier italien Spano, qui pour un motif futile avait assassiné son contremaître.

Une campagne de presse et de conférences avait été menée par les anarchistes et les socialistes pour obtenir ce résultat.

Arsenal incendié. — Un incendie s'est déclaré dans l'arsenal de Cherbourg la nuit dernière, dans l'atelier des martelés. Les dégâts sont purement matériels.

Contre les Arméniens. — Le gouvernement ottoman a ordonné d'expédier une division de 4 corps d'armée contre les Arméniens réfugiés dans les montagnes du district de Sassoun.

Echos et Nouvelles

VIEUX STYLE.

On est scrupuleusement respectueux, aux finances, des vieilles traditions; et l'on met quelque courage administratif à ne pas abandonner les mots désuets et qui datent.

Aussi, on vient d'afficher dans les perceptions parisiennes des instructions relatives à la distribution des nouvelles « plaques de contrôle », au millésime de 1904, dont doivent être pourvus les bicyclettes, les vélos et les motocycles, à dater du 1^{er} mai prochain.

Le placard administratif dédaigne l'expression, pourtant consacrée et déjà fatiguée, de « bicyclettes ». Il dit et il répète: « vélocipèdes ».

Et ce mot est plein d'évocations vieillottes et démodées...

JEUX DE L'ESPRIT

Fin de conversation dans un club bien parisien:

« Quel peuple, ces Russes! Rien ne les décourage, rien ne les arrête. Et leurs beaux aviateurs seront demain en état de reprendre la mer... »

« Voilà, conclut le baron, ce qui peut s'appeler prendre son courage à deux mains! »

à midi quarante-cinq minutes. Tout est tranquille aujourd'hui.

UN ACTE D'HEROISME. — UN CROISIERE CUIRASSÉ JAPONAIS COULÉ PAR UN TORPILLEUR RUSSE.

Paris, 12 mars.

Une dépêche de Saint-Petersbourg au Temps dit qu'un rapport de l'amiral Makharoff adressé au ministre de la marine signale que, lors de l'attaque de l'escadre japonaise par les torpilleurs russes, hier, 4 mars, le commandant Karzoff, du torpilleur Vlasty, s'est couvert de gloire.

Il a, par son grand courage et son sang-froid, coulé un torpilleur japonais au milieu de l'escadre ennemie et lancé avec plein succès deux torpilles sur le croiseur cuirassé japonais Takassago, coulé à l'heure actuelle.

Le commandant Karzoff a ensuite ramené son bâtiment sain et sauf au port. Cet officier est le fils du consul général de Russie à Paris.

NOUVEAUX DÉTAILS

Saint-Petersbourg, 12 mars.

La dernière dépêche de l'amiral Alexieff dit que, dans le combat entre les torpilleurs russes et les croiseurs ennemis qui a eu lieu le vendredi 4 courant, le capitaine Matoussowitch, enseigne Alexandrovitch et l'ingénieur Blinoff ont été légèrement blessés.

L'enseigne Zoëff, grièvement atteint à la tête, a perdu un œil.

Le commandant de Port-Arthur envoie les renseignements suivants sur le bombardement de la forteresse du 10 mars: « Aussitôt que l'ennemi ouvrit le feu, nos batteries ripostèrent. Six des navires de l'ennemi, embossés derrière le cap de Liao-Tchang, ouvrirent le feu sur la forteresse, de derrière cet abri. Ils cessèrent le bombardement à une heure quinze de l'après-midi. »

« Un obus a tiré environ 200 obus. « Un obus de la batterie n° 45 a gravement endommagé un croiseur japonais. « Les résultats du bombardement sont insignifiants; six soldats sont blessés; dans la ville, trois habitants ont été tués et une personne a été grièvement blessée. »

D'après le rapport du général Stoessel, les officiers et les soldats des batteries de la forteresse ont fait preuve d'un courage exemplaire et ont employé leurs canons d'une façon parfaite. »

Paris, 12 mars.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au Matin:

« Hier soir, pendant le concert organisé à la cour par le général, le rumeur a circulé que lors des dernières tentatives japonaises contre Port-Arthur, les Russes auraient éprouvé de grandes pertes. Ces bruits se trouvent accrédités par le fait que la loge impériale est restée vide, alors que les deux impératrices et d'autres membres de la famille impériale étaient attendus à cette soirée tout à fait officielle. »

LA MOBILISATION RUSSE EN MANDCHOURIE

Londres, 12 mars.

Une dépêche d'In-Kéou au Daily Mail dit que trois nouveaux régiments d'infanterie et un régiment de cosaques sont en route pour cette ville. Le général Koukharovitch remplace le général Krijanofski, dans le commandement des troupes.

Un officier du service des renseignements russes aurait dit au correspondant du Daily Mail que le major général Mesthinko, qui commande la cavalerie sur le Yalou, a 20.000 hommes de troupes sibériennes sous ses ordres.

A Kharbine, il y a 6.000 hommes. Les renforts arrivent tous les jours. Mille hommes ont été envoyés à Liao-Yang; on a établi un camp fortifié de 3 milles carrés au sud de cette ville. Liao renferme 42.000 hommes d'infanterie et d'artillerie, avec un peu de cavalerie. On travaille jour et nuit aux fortifications.

A Vladivostok, il n'y a qu'un seul régiment de cavalerie européenne. Deux escadrons sont à Kait-Tchin et un escadron à In-Kéou. Cinq mille hommes de cavalerie irrégulière sont arrivés du Caucase à Kharbine. Deux mille cosaques du Don et du Kouban ont été embarqués en chemin de fer, ainsi qu'une division de cavalerie mixte forte de 10.000 hommes.

Les canonniers anglais et américains ont reçu l'ordre de partir aussitôt que le fleuve sera navigable

Dernière Heure

ché, 3; 14° Chez Mlle Marny, libraire, place Saint-Pol, 7, 42° Au Bon Accueil, mercerie, place Puvis-de-Chavannes, 12.

Prière de vouloir bien déposer, à l'une de ces adresses, les dits journaux, autant que possible, le numéro du jour, à partir de 4 heures.

Les personnes qui accepteraient d'autres dépôts voudront bien en prévenir le Comité.

Enseignement colonial. — Programme des cours communaux de la Chambre de Commerce au Palais du Commerce: Hygiène et Climatologie. — M. Navarre. Lundi 14 mars, à 8 h. du soir: Causes d'insalubrité physique aux colonies chaudes.

Chambre de commerce de Lyon. — La Chambre de commerce de Lyon a été informée que le gouvernement des États-Unis avait autorisé ses agents du service consulaire en France à agir en la même qualité pour le gouvernement de Panama.

Syndicat des voyageurs et représentants de Lyon et de la région. — Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir les membres du syndicat.

Les cambrioleurs. — Des malfaiteurs ont essayé de s'introduire, la nuit dernière, dans l'épicerie tenue par M. Leroux, 28, quai de la Guillotière.

Un voleur. — La nuit dernière, deux gardiens de la paix, en tournée, rue de la Villette, rencontraient un individu porteur d'un sac; à la vue des agents de l'autorité l'homme abandonna son sac et s'enfuit précipitamment.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations suivantes: Benoît M., 26 ans, Alphonse M., 21 ans, Eugène M., 20 ans, Joseph M., 19 ans, et Claude T., 18 ans, qui devaient être détenus un mois dans les différents quartiers de la ville.

Accident. — Un cocher de fiacre, nommé Venture, âgé de 34 ans, conduisait hier soir à dix heures et demie, sa voiture, place Carnot. Par suite d'une frayeur subite, son cheval s'emballa; le cocher ne put tenir son siège, et un violent cahot le projeta à terre.

Acte de vandalisme. — Dans la nuit du 8 au 9 courant, des vandales ont essayé d'enlever le Christ qui est devant l'église de la Mulatière; les voleurs sacrilèges ayant été dérangés par des passants, ils ont laissé leur besogne inachevée.

QUINA CHABLY. — Pharmacie de garde. — Aujourd'hui, M. de Besses, au pont d'Oullins.

COURRIER DES SPORTS. — BOURSES A SAINT-OUEN. Prix du Château. — 1. Aleyon II, gag. 37, pl. 45. — 2. Cordier, pl. 17.50. — 3. Spot, pl. 12.

Prix de La Brèche. — 1. Vincennes, g. 22, pl. 45. — 2. Le Vidame, pl. 13.50. — 3. Rochereau.

Prix des Docks. — 1. Vilmorin, gag. 28, pl. 17.50. — 2. Saint-Paul, pl. 27.50. — 3. Roi d'Armes 127.

Prix des Batailles. — 1. Rod Cador, g. 108, pl. 43.50. — 2. Belladone, pl. 53.50.

Prix du Dandy. — 1. Kall, gag. 422, pl. 67. — 2. Hébé, pl. 27. — 3. Saint-Foin.

Prix de La Plaine. — 1. Laura, gag. 26, pl. 43.50. — 2. Aristo, pl. 43.50. — 3. Alligator, pl. 12.

BOURSES CONTRE LYON. Le Football-Club de Lyon, champion du Sud-Est, rencontrera cet après-midi à Saint-Claud, sur le terrain du Stade Français, le Stade Bordelais Université Club.

CHAMPIONNATS DU SUD-EST. Deuxième série. — Aujourd'hui un Grand Camp, match de championnat entre le F.C. G. et l'A. S. L. (2).

TRIBUNE POLITIQUE. Union Nationaliste Indépendante. — Ce matin, 9 heures, réunion du Comité. — Ordre du jour important.

Comité G. Y. P. — Réunion aujourd'hui dimanche à 10 heures, au local du C. N. — Présence urgente.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Item (Consolidated, Rio-Tinto, etc.) and Price/Value.

DANS L'ARMÉE

Paris, 12 mars. — Les sous-officiers, élèves à l'école de Versailles dont les noms suivent sont promus sous-lieutenants du génie et reçoivent les affectations suivantes: Derruy, du 7^e et Marlies, du 5^e, au 4^e régiment, à Grenoble.

L'ESPIONNAGE A LA MARINE

Paris, 12 mars. — Au palais de justice on garde le secret le plus absolu au sujet de l'affaire de trahison dont est inculpé le fourrier Martin.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

Notice et programme pour les Groupes d'Études. A signaler l'apparition d'une brochure éditée par la Chronique du Sud-Est, qui constituera un précieux manuel pour les membres des cercles d'études.

Communications et Avis Divers

Le Troïka. — Cette jeune et active société donnera aujourd'hui sa première grande fête concert-spectacle de gala.

Courrier des Spectacles

Nouveaux-Théâtres. — Aujourd'hui dimanche à 2 heures et à 8 h. 1/4, deux dernières de Mam'zelle Nitouche.

La Guerre Russo-Japonaise

EN CORÉE. Séoul, 12 mars. — Un émissaire des mines américaines d'Unsan, parti mercredi de Tche-Mam-Po, dit que tout était calme.

LE DÉPART DU GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Saint-Petersbourg, 12 mars. — Le général Kouropatkine est parti aujourd'hui pour le théâtre de la guerre.

TROUBLES EN CHINE

Tien-Tsin, 12 mars. — Des émeutes graves ont éclaté sur le chemin de fer sino-belge, dans le Chan-Si.

LE COMBAT DU 10 MARS

Saint-Petersbourg, 12 mars. — Les contre-torpilleurs Stereguschitchi et Rechitely furent enveloppés par dix torpilleurs soutenus par trois grands cuirassés japonais.

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 h. matin. Le Gaulois. — M. Desmoulins: Et puis il faut l'avouer, en offrant aux Japonais de leur vendre les secrets de la France, Martin ne croyait pas mal faire.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with 2 columns: Item (Organ, Tram, etc.) and Weight/Value.

COURS DE LYON

Table with 2 columns: Item (Banque Ottomane, etc.) and Price/Value.

COURS DE PARIS

Table with 2 columns: Item (Bourse, etc.) and Price/Value.

APRÈS BOURSE

CHANGES SUR PARIS

Table with 2 columns: Location (Londres, Madrid, etc.) and Exchange Rate.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 mars. Nous sommes dans Havas: « L'Éclair » dit qu'en haut lieu on n'a pas osé autoriser le parquet à maintenir encore pendant quelques jours la Bourse en état de siège.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEÂTRE. — Aujourd'hui, en matinée, Samson et Dalila, avec Mme Soyot, et le soir, Lakmé, opéra-comique de Léo Delibes, et Javotte, ballet de Saint-Saëns.

NOUVEAU-THÉÂTRE

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, C'est Chic! revue locale en 12 tableaux de M. E.-P. Lafargue et scènes nouvelles.

CONCERT DE L'HORLOGE

Le succès de L'Enfer, tout le monde descend, la pièce fantastique en plusieurs tableaux de MM. G. Roland et L. Bovy, dont la première a eu lieu hier sur la scène de notre joyeux music-hall du cours Lafayette, s'est accusé hier soir comme très grand.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Orelle Charles, fabric de navettes, 52 ans, rue Flesselles, 10, f. 9 h.

bert, épicière, 35 ans, quai des Brotteaux, 26, f. 8 h. — Layat Michel, 10 mois, rue du Beugain, 6, f. 9 h. — Mounichon M., épouse Levaux, s. p., 34 ans, rue Villeroi, 16, f. 10 h.

Quatrième arrondissement. — Verger Joseph, s. p., 69 ans, rue Célis, 4, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Stierie arrondissement. — Bourloux M., épouse Durand, s. p., 60 ans, rue de Sévres, f. 8 h. — Allsheim Aaron, rentier, 50 ans, rue Guvier, 69, f. 10 h.

Grands Magasins CORDELIERS DES LYON LUNDI 14 MARS 1904

Grande Mise en Vente MEUBLES LITERIE AMEUBLEMENTS TAPIS Voir aujourd'hui Dimanche la MAGNIFIQUE EXPOSITION

Makewka 306, Jourievka 423, Pétersbourg 499, Vienne 420.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame René AYNARD; les familles AYNARD, ARBELOT DE MONGOLFIER, LANIÉL et SEGUIN, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Hubert AYNARD décédé le 12 mars 1904, à l'âge d'un an et demi, et le prient de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le lundi 14 courant, à 8 h. 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de ses parents, boulevard du Nord, 42, pour se rendre à l'église de la Rédemption et de là, au cimetière d'Ecully (Rhône).

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Emplâtre Bern

Le seul n'empêchant pas de travailler. Souverain contre les « Rhumatismes, Sciatiques, Névralgies, Males de matrice et des ovaires. — Envoyer 1 fr. 50 en mandat-poste à la Pharmacie Centrale du Rhône, 63, rue Robert, Lyon.

HERITAGE

d'un Bienfaiteur. Le R. P. Louis de TAMIE, a laissé un recueil contenant le moyen de guérir radicalement les Rhumatismes, Maladies de la peau, Vices du sang, Rhumes, Bronchites, Athisme, Maladies d'estomac, Nerveuses, Anémie, Obésité, Maux d'yeux, d'oreilles, Chute des cheveux, Vers, Ténias, etc. Écrire à M. Seignol, rue Servient, 20, Lyon, pour recevoir gratis et franco cette brochure merveilleuse.

UNE ATTESTATION ENTRE MILLE Lyon, ce 1^{er} février 1904. Monsieur Seignol, Atteint depuis plusieurs mois à la jambe d'un rhumatisme articulaire des plus douloureux, et ne pouvant marcher après avoir essayé en vain toutes sortes de remèdes; je suis attentivement le recueil du R. P. Louis et grâce aux indications contenues et aux remèdes indiqués, je fus en peu de jours radicalement guéri. Je suis heureux de vous donner mon attestation que vous pourrez publier comme il vous plaira.

Veuillez agréer, etc. Veuve Page, 3, cours Gambetta, Lyon.

En passant. — Nous rappelons à nos lecteurs que l'élegante plaquette de notre collaborateur Léon Bourde, En Passant... est en vente dans nos bureaux au prix de 2 francs.

Le Gérant: Ch. LAMBERT. Tirage sur machines rotatives Marinoni 40 000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTERER ET C^o, 3, rue Stella. — Lyon

NOUVEAUX RABAIS!

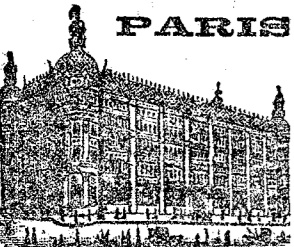
Occasions à profiter!

Demain Lundi 14 Mars

Journée supplémentaire de la colossale vente de Porcelaine qui vient de remporter le plus grand succès!!

Gros MAGASINS UNIVERSELS

LYON --- 49-51, Cours de la Liberté, 53-55 --- LYON



GRANDS MAGASINS DU Printemps

Nous prions les personnes qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & Co Paris

IMPRIMERIE WALTENER & Co 3, Rue Stella, LYON

SPECIALITÉ D'IMPRESSION DE THÈSES

de Droit et de Médecine Téléphone 15-30

Grands Magasins de Nouveautés AUX DEUX PASSAGES

34, 36, 38, Rue et Place de la République LYON 38, 40, 42, Rue Palais-Grillet et 24, 26, 28, Rue Thomassin

Lundi 14 Mars et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

ET GRANDE MISE EN VENTE DE TOUTES LES

Nouveautés de la Saison

Affaires remarquables et Nombreuses Occasions à tous nos Comptoirs Envoi FRANCO du CATALOGUE ILLUSTRÉ

GRATIS intéressante brochure, le public appréciera cette offre humanitaire et pourra faire connaître à tous ceux qui souffrent d'une maladie de peau, eczémas, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs, rhumatismes, arthrite, maux de jambes, ulcères, plaies variqueuses, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, du foie et de la vessie, et qui, après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, seront radicalement guéris et sans cause de retour. Traitement récompensé de la Croix, insigne pour les guérisons surprenantes et les services rendus à l'humanité. Ecrire à M. le directeur de la Grande Pharmacie Française, 46, rue Lanterne, à Lyon, qui répondra gratis et franco et enverra les renseignements demandés.

Moi je lomme le "BLOC-SUEZ"

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON 64, Rue de Monplaisir, 166 Près la Place de Monplaisir (à proximité de 2 stations de Tramways) COMPRENANT MAISON D'HABITATION de construction récente Avec JARDIN de 300 mètres environ PRIX AVANTAGEUX S'adresser à M. HERESY, Notaire à Lyon Place de la République, 44

POSITION DE 30.000 Fr. p. an offerte à pers. disp. de 20.000 fr. Ec. Ogé, 27, passage de l'Opéra, Paris.

A VENDRE superbe collection de médailles et monnaies, cataloguées et installées. S'adr. S. P. A. 52, rue de la République, Lyon, de 2 à 3 heures.

LES PASTILLES VALDA

ne ressemblent en rien aux autres produits. C'est un nouveau remède dont la découverte et les applications reposent sur les théories microbiennes de l'illustre Pasteur.

Elles ne renferment aucun ancien médicament, mais des extraits de plantes absolument inoffensifs et possédant une Puissance Antisepsique Merveilleuse.

Il ne faut donc pas dire : Cela ne me fera pas plus d'effet que ce que j'ai déjà pris.

LES PASTILLES VALDA

sont extraordinairement supérieures

à tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour.

POUR PRÉSERVER ou GUÉRIR

des Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes de Cerveau, Gripes, Influenza, Rhumes, Bronchites, Asthme, Pneumonies, etc. DÉPOT: H. CANONNE, pharm., 49, r. Réaumur, PARIS. — Demander Brochure. Envoi franco Dans toutes les Pharmacies. La Boîte: 1 fr. 25. — BIEN EXIGER LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

ALBERTIN & Co Pâtes Alimentaires EXTRA

S. P. A. 52, rue de la République, LYON, Publiété sous toutes ses formes

40 ANS DE SUCCÈS EPLATRE BARBERON L'EMPLATRE BARBERON, préparé à partir de la résine de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite, tout en ne provoquant aucune irritation de la peau...

A VENDRE (pr. tr.) Superbe Prop. d'été et d'hiver. Hab. 16 à 18 p. conf. mod., eau, gaz, belles dép. Sup. Parc 1 hect. 1/2, b. omb. serre, orangerie. Pavillon av. salle billard, sources. Belle vue. M. Ballay-Comte, 13, r. d'Algérie.

PETITJEAN 9 DES HALLES PARIS Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Étude de toute affaire sur place sans aucun frais. Paris, Province, Étranger. Adresse Télégraphique: PETITJEAN - HALLES - PARIS Téléphone: 131.71

VENTE PAR LICITATION En suite de surenchère du sixième, aux enchères publiques, à laquelle les étrangers seront admis D'UNE MAISON Sise à Villeurbanne, quartier des Charpennes, rue des Belles-Femmes, 8, avec JARDIN, d'une superficie totale de 600 mètres carrés environ. Adjudication fixée au samedi 26 mars 1904, au Palais de Justice, place de Roanne. Mise à prix: 35.600 fr.

GRAND BAZAR DE LYON Actuellement, Grande Mise en Vente

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS-ÉTÉ

Table listing various clothing items and their prices, such as 'Zéphyr, dispositions nouvelles, larg. 52 cent. Le mètre. 0.25', 'Vêtements de voyage en drap pointillé...', 'Costumes en belle cheviotte...', etc.

Entrée Libre VISITER NOS SPLENDIDES SOUS-SOLS Entrée Libre

LOTÉRIE de GUERET POUR LA Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903 Au Capital de 200.000 fr. Gros 15.000 fr. lot: 30.000 fr. PRIX DU BILLET: 1 franc

VERS et Couronnes de enfants guéris par la Poudre Vermifuge Lion (Le Médecin des Vermifuges) Se trouve dans toutes pharmacies

LOTÉRIE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENTIGNEY (Nord) DEUX GROS LOTS 150.000 & 10.000 Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100! Gros 180.000 fr. tous payables en argent PRIX DU BILLET: UN FR.

MAISON BÉNÉVOLO 48, Rue de la République, LYON OPTIQUE SCIENTIFIQUE et MÉDICALE VERRES ISOMÉTRIC PELLÉ

MAISON BÉNÉVOLO 48, Rue de la République, LYON VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA Le plus Hygiénique des Apéritifs ROBES ET CONFECTIONS A Façon pour Dames et Fillettes PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON